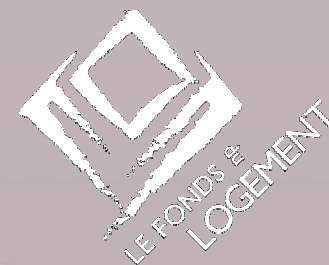




ESCH-SUR-ALZETTE

150, BOULEVARD J-F. KENNEDY

RÉSIDENCE À APPARTEMENTS POUR ETUDIANTS ET MAISON DES CITOYENS



**POSE DE LA PREMIERE PIERRE D'UNE RESIDENCE
COMPRENANT DES APPARTEMENTS POUR ETUDIANTS ET UNE MAISON DES CITOYENS
SISE 150, BOULEVARD J-F. KENNEDY A ESCH-SUR-ALZETTE**

Le Fonds pour le développement du logement et de l'habitat est heureux d'assister aujourd'hui à la pose de la première pierre de son projet de construction d'une résidence comprenant des appartements pour étudiants et une maison des citoyens sise 150, boulevard J-F. Kennedy à Esch-sur-Alzette.

Située au coin du boulevard Kennedy, de la rue du Brill et de la rue des Boers, la parcelle, occupée à l'origine par 3 maisons insalubres, impliquait la réalisation d'un projet original, tenant compte des caractéristiques environnementales et de la géométrie particulière du site. Ainsi, la proximité du centre-ville, de la gare et de la future université offrait les spécificités idéales pour la création de logements pour étudiants, ainsi qu'une fonction complémentaire utile aux citoyens, eu égard aux besoins respectifs de la Ville d'Esch-sur-Alzette et du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Le bâtiment sera de classe énergétique B.

De par ses fonctions distinctes, il se composera de 2 entités séparées par un système de compartimentage. Chaque entité aura ses propres accès, ascenseurs et issues de secours. En raison de la voie ferrée surélevée à proximité et de la forte densité du trafic du boulevard Kennedy, les logements pour étudiants se situeront sur la partie supérieure du bâtiment, tandis que la maison du citoyen prendra place sur 3 niveaux depuis le sous-sol, éclairé par un puits de lumière.

LOGEMENTS POUR ÉTUDIANTS

Ils seront situés du 2^{ème} au 5^{ème} étage de la résidence. Leur réalisation répond à la demande de l'Université d'implanter des logements qualitatifs pour étudiants dans le cadre de la création de la cité des Sciences à Esch-sur-Alzette.

Au total, 7 unités de logement offriront 30 chambres individuelles. A chaque étage prendront place 2 appartements, à l'exception du dernier étage qui n'en comptera qu'un seul. Chaque appartement comprendra une salle de séjour, une salle à manger et une cuisine, ainsi qu'un hall de nuit avec local de rangement commun et plusieurs chambres individuelles ayant leur propre salle de douche et WC.

Les logements seront desservis à chaque niveau par un ascenseur et une cage d'escalier. A chaque étage, une chambre sera accessible aux personnes à mobilité réduite.

Le local technique, local vélos et la buanderie seront situés au RDC ou au sous-sol.

Dans le futur, le principe constructif permettra, si besoin, de faire évoluer de manière rationnelle les 4 niveaux de logements pour étudiants en logements unifamiliaux.

MAISON DES CITOYENS

La maison des citoyens aura une fonction complémentaire aux services de la Ville d'Esch-sur-Alzette, en regroupant diverses activités pour enfants et adultes telles que des cours d'alphabétisation, d'informatique, une aide aux devoirs mais également une « école des parents ».

Pour ce faire, les locaux abriteront des espaces de rencontre ainsi que des espaces modulables, afin d'accueillir des groupes de travail de différentes tailles, avec une capacité maximale de 80 à 100 personnes. Ils compteront également une cuisine commune.

L'entrée principale, située au rez-de-chaussée, côté boulevard J-F. Kennedy, sera en recul de l'alignement de la façade du bâtiment afin d'élargir le trottoir, et ainsi, favoriser l'accueil et l'échange en créant une proximité agréable entre la circulation et les promeneurs.

Tous les locaux seront accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les 3 étages seront desservis par un ascenseur et une cage d'escalier.

Le coût total de la construction est estimé à 3.898.648,91- € HTVA.

La conception du projet a été confiée au bureau d'Architecture Steinmetz & Demeyer de Luxembourg. Les autres hommes de l'art y participant sont le bureau BEST de Senningerberg pour le génie civil, H.B.H. sa de Luxembourg pour la coordination de sécurité-santé, BLS EnergiePlan pour le génie technique, Luxcontrol pour contrôle technique et AIB-Vinçotte pour le contrôle et la réception de conformité.

CORPS DE MÉTIER

Gros-œuvre :

PIANON – Bettange-sur-Mess

BUREAUX

Architecte :

STEINMETZ & DEMEYER ARCHITECTES – Luxembourg

Génie civil :

BEST - Senningerberg

Coordination sécurité-santé :

HBH – Luxembourg

Génie technique :

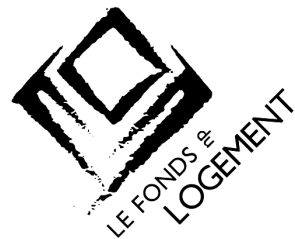
BLS ENERGIEPLAN - Luxembourg

Contrôle technique :

LUXCONTROL – Esch-sur-Alzette

Contrôle et réception de conformité :

AIB Vinçotte - Luxembourg



FONDS POUR LE DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT ET DE L'HABITAT
L-2942 Luxembourg Tél. 26.26.44-1 Fax. 22.31.31 fonds.logement@flcm.lu www.fondsdulogement.lu